



Conseil de tutelle

Distr.
GENERALE

T/PET.10/686
22 mars 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE SOEUR DOROTHY BOLAND, S. P., PROVIDENCE MOTHER HOUSE,
CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Providence Mother House
Holyoke, Ma 01040

Le 7 février 1988

Le Président du
Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Président,

Nous demandons instamment à ceux qui sont responsables de respecter la Charte
des Nations Unies afin d'assurer l'autodétermination de Belau.

Merci.

(Signé) Soeur Dorothy BOLAND, S. P.
